



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/La-democratie-en-economie-pourquoi>

Éditorial

La démocratie en économie, pourquoi ce sous-titre ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2001 - N° 1011 - juin 2001 -

Date de mise en ligne : lundi 29 septembre 2008

Date de parution : juin 2001

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Mettre en sous-titre une expression qui résume parfaitement nos propositions paraît impossible. Celle d'économie distributive mettait bien l'accent sur la répartition des richesses, mais, datant d'une époque où la centralisation du pays était encore considérée comme un progrès, elle risque d'évoquer a priori l'idée que nous souhaitons qu'une nouvelle main invisible répartisse d'en haut les revenus. De plus elle pourrait prêter à confusion avec un mouvement anglais fort différent [1].

On parle parfois d'économie des besoins, mais ce mot ouvre d'interminables débats : les besoins sont infinis, alors quels sont les besoins à satisfaire et qui en juge, etc.

Il a été suggéré d'utiliser économie solidaire mais ce terme désigne maintenant le tiers secteur dans l'économie actuelle et non un système alternatif.

Un militant parisien très actif préfère économie de partage, mais ce terme évoque une idée de pénurie, de temps difficiles et de charité, ce qui ne correspond pas vraiment au système économique que nous défendons.

Une lectrice d'Angers suggère les termes d'économie de service, d'économie sociale (mais cet adjectif est employé couramment dans un autre sens et quand on entend maintenant parler de "plan social" pour dire que des employés sont mis à la porte, il y a de quoi hésiter à l'utiliser... !), d'économie naturelle (ce qui est très ambigu) ou aussi de reprendre le titre économie libérée de notre brochure de 1982.

Il est important d'attirer l'attention sur le fait que nous n'entendons pas que les décisions économiques soient prises par des "décideurs" qui, tels les membres du Parti en Union soviétique ou les investisseurs actuels, sauraient faire le bonheur des peuples sans leur avis. Pour mettre l'accent sur le rôle que nous assignons aux conseils économiques et sociaux, décidant publiquement des contrats civiques selon le principe de subsidiarité, je suggère d'utiliser le terme d'économie participative, utilisant un adjectif qui a été mis d'actualité par l'expérience (mais restreinte à 20% du budget municipal) de Porto Alegre.

Il reste que ce que nous proposons est bien décrit par les termes de démocratie économique. Cette expression est assez générale pour montrer que nos propositions n'ont rien de "tout ficelé", qu'il s'agit de poser les principes d'un système dans lequel les décisions concernant l'économie sont prises démocratiquement, et largement ouvert pour pouvoir évoluer en s'adaptant à des besoins ou à des moyens nouveaux. Mais alors, en utilisant cette expression pour décrire notre projet, il faut bien insister sur ce qui le caractérise : la monnaie de consommation, car c'est elle qui le rend possible, c'est la clé qui permet que les richesses ainsi produites et distribuées n'aient plus d'autre objectif que permettre aux gens de s'épanouir librement ensemble, parce qu' affranchis de contraintes financières artificielles .

Et que les nombreux lecteurs qui se sont inquiétés de la suppression de la phrase de Victor Hugo rappelée ci-dessus, et "qui résume si bien notre objectif" comme dit l'un d'eux, soient rassurés, nos intentions ne changent pas, même si l'apparence du journal peut varier, par exemple quand, étant trop bavards, nous manquons de place !

[1] Un lecteur de Boisemont vient en effet de découvrir : The Distributist programme et Distributism, a Manifesto, deux documents publiés par The Distributist League, Essex street à Londres l'un en 1934, l'autre en 1937.